

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Lundi 8 octobre 2018

Séance N°1

- *Nombre de présents : 19*
- *Quorum : 13*

Ordre du jour :

① Action Educative

- *Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique*
- *Bilan Rentrée*

② Affaires financières

- *DBM pour vote*
- *Voyages Scolaires*
- *Contrats et Conventions*

③ Questions diverses

	Présent	Absent	Excusé	OBSERVATIONS
MEMBRES DE DROIT				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Education	✓			
PERSONNALITÉS				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	✓			
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	✓			
Mme THEBAUD Marie-Ange – Représentante de l'agglomération du BAB (membre consultatif)		✓	✓	
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau	✓			
Mme DEZEST Céline – Personnalité qualifiée Conseil Général		✓	✓	
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION				
Mme BODAR Florence	✓			
Mme CRESPO Sonia	✓			
Mme IRAMUNO Aurélia	✓			
Mme LABORDE Dominique	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine	✓			
Mme OLINET Claire	✓			
M. ARAM Hervé (membre suppléant)				
Mme BERTAGNOLIO Cécile (membre suppléante)				
Mme DUCOUDRE Marie-Pascale (membre suppléante)				
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.				
Mme DUBOS Véronique	✓			
M. GUTIERREZ Carlos		✓	✓	
M. COUPE Gérard (membre suppléant)		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			
Mme DUTHEIL Karine (APA)	✓			
Mme PAUL-VIDAL Emilie (APA)		✓	✓	
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
Mme SANGLA Laurence (FCPE)	✓			
Mme STYRNA Sigrid (FCPE)		✓	✓	
Mme BOTELLA Stéphanie (APA)		✓	✓	
M. DUPUY Jean-Marie (APA)	✓			
Mme PIAUD Stéphanie (APA)		✓	✓	
Mme ALPHAND Ana (FCPE)		✓	✓	
Mme ANANOU Cindy (FCPE)		✓	✓	
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)	✓			
REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES				
M. ALQADAFI Imhemad		✓	✓	
Mlle DELHOMME Lily Kim		✓	✓	
M. RECART Enzo (membre suppléant)				
M. GUILLEMIN Noan (membre suppléant)				

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h40.

Il souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et excuse l'absence de Madame THEBAUD.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Aurélia IRAMUNO, Représentante des Personnels d'Enseignement et d'Education.

Quinze membres sont présents, le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer.

Monsieur le Principal demande que le compte rendu du conseil d'administration n°7 du 5 juillet 2018 soit approuvé.

Vote ☞ Nombre de votants : 15

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 juillet 2018 est adopté à l'unanimité des 15 votants.

17h42 : Arrivée de M. MARTIN Christophe et de Mme BERGEON Dominique.

① Action éducative

➤ Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique

Monsieur CECCHETTI projette les effectifs depuis 2012 et commente leur évolution, en parallèle de l'évolution des données sur les catégories socio-professionnelles des familles des élèves scolarisés. Il précise que le secrétariat s'attache à relancer chaque année les familles pour récupérer les demandes de bourses, afin de permettre aux familles nécessiteuses de pouvoir en profiter et d'obtenir les statistiques les plus fiables. A ce titre, Madame PEAN, enseignante en réadaptation, a été affectée pour un an sur un poste administratif et assiste Madame DUBOS dans cette tâche notamment.

Monsieur MARTIN prend la parole pour expliquer que le taux moyen d'imposition sur la commune a évolué et que le carroyage actuel a fait ressortir une nouvelle répartition des catégories socio-professionnelles sur la commune. Si le nombre de situations défavorisées est en baisse, celles-ci se sont parfois aggravées. Cette étude a été réalisée il y a trois ans d'après les statistiques de l'INSEE. Monsieur CECCHETTI souligne l'augmentation du nombre d'élèves boursiers depuis cette dernière étude qui concordait avec la sortie de l'établissement de la Zone d'Education Prioritaire.

17h48 : Arrivée de Madame DUFOUR Catherine et de Mme MINGOUOLO Valérie.

Monsieur le Principal poursuit la présentation du rapport annuel. Les membres de l'assemblée n'ont plus de questions.

18h30 : M. MARTIN prend la parole pour présenter le fascicule, puis s'excuse de quitter l'assemblée pour raisons professionnelles.

Le nombre de votants passent à 18.

Monsieur le Principal demande que le rapport annuel 2017/2018 sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement soit approuvé

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le rapport annuel 2017/2018 est adopté à l'unanimité des 18 votants.

➤ Bilan de rentrée 2018/2019

Monsieur Cecchetti, Principal, effectue un bilan de la rentrée 2018/2019.

Les effectifs sont en baisse, à raison de 26 inscriptions de moins que l'année précédente. Cette baisse n'a pas eu d'incidence sur la Dotation Globale Horaire. Le ratio Heure/Elève est en augmentation soit 1,34/élève du fait de cette baisse et du maintien de la DGH.

La mise en place du dispositif "Devoirs faits" est en cours. Monsieur CECCHETTI explique qu'une première enveloppe de 18 heures a été attribuée à la rentrée et qu'une nouvelle enveloppe de 183 heures pour l'année devrait arriver. Actuellement, plus de la moitié des familles n'a pas encore répondu au courrier adressé à tous les élèves pour les inscriptions. Le secrétariat effectue des relances régulières auprès des familles.

Le séjour à Bidarray a été reconduit pour le niveau Sixième : cette année les élèves ont été répartis en deux groupes afin de soulager l'équipe organisatrice ce qui a permis aux élèves de profiter pleinement de ce séjour d'intégration.

Le projet "lecture" est évoqué dans les actions mises en place à la rentrée.

Les parents se questionnent sur la circulation aux abords du collège. Celle-ci est toujours périlleuse aux heures de pointe et de ce fait dangereuse pour les usagers de la voie piétonne, et deux-roues, le code de la route n'étant pas respecté par plusieurs automobilistes qui déposent ou récupèrent les élèves. Une prise de contact avec le sous-préfet en vue de l'installation d'une borne escamotable à l'entrée de la voie de bus est suggérée par plusieurs membres.

② Affaires financières

➤ Conventions et Contrats

Monsieur le Principal propose de reconduire la convention EDUCADO puis les conventions d'utilisation du gymnase avec la mairie de Boucau pour une utilisation dans le cadre des activités péri éducatives et également avec l'association ESKUZ ESKU.

Convention EDUCADO :

En vue de la participation des élèves de Troisième au salon sur l'orientation EDUCADO, une convention d'adhésion pour l'année 2019 est soumise au vote. Elle permettra aux élèves du collège de découvrir différentes filières professionnelles, et que les frais de déplacement soient pris en charge.

Monsieur le Principal demande que la convention soit approuvée

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La convention EDUCADO est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

Convention avec la mairie de Boucau :

Monsieur le Principal demande que la convention soit approuvée

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La convention avec la mairie de Boucau est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

Convention avec l'association ESKUZ ESKU :

Monsieur le Principal demande que la convention soit approuvée

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La convention avec l'association ESKUZ ESKU est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

► Voyages OXFORD – Grande Bretagne

Un voyage en Angleterre, dans la région d'Oxford est ouvert aux élèves de Troisième cette année. Ce séjour aura lieu au mois de mars 2019, son descriptif est communiqué aux membres du CA.

Madame IRAMUNO explique que le budget présenté est calculé pour un effectif de 49 élèves, or il y a plus de demandes d'inscription, d'après le sondage, que de places réservées pour l'instant. L'organisme voyageur VTO, dont le devis a été retenu, est régulièrement en contact avec le prestataire local afin de se réserver de nouvelles places si celles-ci se libèrent, la capacité d'accueil par les familles locales étant inférieure à l'effectif attendu.

Les représentants des parents APA et FCPE s'interrogent sur les critères de sélection des participants si le nombre de places reste inférieur aux demandes d'inscription. Madame IRAMUNO explique que priorité sera donnée aux élèves dont le comportement au collège respecte le règlement intérieur. Madame BERGEON rappelle que plusieurs élèves de Troisième n'ont bénéficié d'aucune sortie pédagogique durant leur scolarité au collège, et qu'il s'agirait d'étudier prioritairement la possibilité de faire partir ces élèves-là.

Monsieur CECCHETTI propose la réunion d'un groupe de travail sur les critères de sélection si le prestataire de voyage confirme le nombre de 49 participants pour 4 accompagnateurs.

Madame IRAMUNO explique que le Foyer Socio-éducatif participera à hauteur de 30 € par participant : le budget actuel sera donc à nouveau voté après confirmation de nombres de places par VTO.

Madame BOU rappelle l'attribution d'une subvention du département de 500 € pour ce voyage, portant la participation des familles à 417 €.

Monsieur le Principal propose d'adopter le budget de ce voyage et le don du FSE.

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le budget du séjour et le don du FSE sont adoptés à l'unanimité des 18 votants.

► Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances

Monsieur le Principal présente le tableau des permanences pour les petites vacances et propose de l'adopter.

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le tableau des permanences est adopté à l'unanimité des 18 votants.

➤ **DBM N°6**

Le souffleur des agents d'entretien a dû être remplacé, le précédent étant hors de fonctionnement.

Le coffre-fort de la gestionnaire, Madame BOU, est hors d'usage également et devra être remplacé.

Par ailleurs, Madame CIPRES, infirmière de l'établissement, a demandé l'acquisition d'un défibrillateur de formation pour assurer les formations obligatoires du PSC1 et des Gestes qui Sauvent dans le cadre du CESC.

Monsieur le Principal propose d'approuver une Décision Budgétaire Modificative pour prélever 2680€ sur les fonds de roulement et ainsi assurer l'acquisition des matériels ci-dessus.

Vote ☞ Nombre de votants : 18

Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La DBM N°6 est adoptée à l'unanimité des 18 votants.

③ Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal remercie l'assemblée pour la richesse des échanges et lève la séance à 19h30.

Le Secrétaire de séance

Mme Aurélia IRAMUNO



Le Principal

Marcel CECCHETTI



